

Message du maire sur les indicateurs de gestion 2005

C'est avec un grand plaisir et un sentiment de fierté que je dépose devant cette assemblée les premiers indicateurs de gestion reconnus officiellement par le milieu municipal.

Il s'agit en effet de la première année d'implantation de ces indicateurs, depuis leur lancement l'an dernier par le ministre des Affaires municipales et des Régions.

Issus d'une démarche méticuleuse à laquelle ont participé de nombreux experts des milieux municipal et universitaire, ces indicateurs viennent aider les municipalités dans leur prise de décisions, favorisant l'amélioration du rendement et l'adoption des meilleures pratiques de gestion.

Considérant le caractère public des institutions municipales et la nature des services qu'elles rendent, ces indicateurs de gestion constituent une amélioration indéniable de la qualité de l'information communiquée aux citoyens.

Dès cette année, les municipalités introduisent les dix-neuf premiers indicateurs obligatoires.

Les huit objectifs d'utilisation de ces indicateurs de gestion sont :

- d'améliorer le rendement des organismes municipaux dans la prestation de leurs services;
- de permettre aux élus et aux fonctionnaires de mieux comprendre l'évolution de la qualité des services offerts et celle de la santé financière de leur organisation;
- de mieux éclairer les choix des décideurs municipaux;
- de mieux planifier les services municipaux et de mieux déterminer les cibles grâce à une meilleure connaissance de la situation;
- de préserver les ressources;
- de fournir aux contribuables une information objective sur la gestion des services municipaux permettant de mieux répondre à leurs demandes;
- de renforcer l'engagement de l'administration municipale envers la population;
- et de permettre la communication d'information entre municipalités comparables dans le but de dégager les meilleures pratiques de gestion.

Ces indicateurs obligatoires vous sont présentés sous cinq activités comprenant la voirie municipale, l'enlèvement de la neige, l'approvisionnement en eau, le traitement et le réseau de distribution, le traitement des eaux usées et le réseau d'égout, ainsi que la santé financière globale.

Voirie municipale

Le premier indicateur est l'état de la vétusté de nos infrastructures routières. Il représente le coût amorti (nos investissements nets) des infrastructures de rue pour un kilomètre de voie (156 km) (subdivision de la chaussée permettant la circulation d'une file de véhicules). Pour l'année 2004, le résultat de notre indicateur est de 26 387 \$ comparativement à 25 180 \$ en 2003. Cette augmentation de 4.81 % de la valeur de notre investissement unitaire de chaque kilomètre de voie de chaussée signifie que nous avons amélioré nos infrastructures de rue grâce à des dépenses en immobilisations de 387 606 \$ en 2004.

Le coût de la vétusté est calculé à partir du coût annuel pour l'activité « voirie municipale » par rapport au coût amorti de nos infrastructures de rue, dont le résultat est multiplié par 100, ce qui nous donne un résultat de 18.02 \$ pour 2004 et de 16.32 \$ pour 2003, une hausse de 10.4 % qui confirme l'importance d'investir dans l'amélioration de nos rues, car ces dernières sont vieilles.

L'indicateur coût par kilomètre de voie est établi en fonction du coût annuel de l'activité « voirie municipale » par le nombre de kilomètres de voie, ce qui nous donne 4755 \$ en 2004 et 4110 \$ en 2003.

Enlèvement de la neige

L'indicateur coût par kilomètre de voie de l'activité d'enlèvement de la neige est de 1188\$ pour 2004, comparativement à 1200 \$ pour 2003, représentant une légère baisse de 1 % pour les 166 kilomètres de voie déneigés.

Un autre indicateur complémentaire est ce dernier résultat par centimètre de précipitations, soit le coût par kilomètre de voie par centimètre de précipitations. Il s'établit à 5.10 \$ en 2004 et à 5.61 \$ en 2003. Cette diminution de 8.9 % de l'indicateur du coût / kilomètre de voie, est dû par le nombre de centimètres de précipitations de neige, qui était de 214 en 2003, a été de 233 en 2004.

L'ensemble du réseau est déneigé par nos employés permanents et nos équipements. Nous faisons appel à des camionneurs locaux lorsque nous procédons au ramassage de la neige, qui la transporte dans nos dépôts spécialement aménagés à cet effet.

Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution

Au cours de l'année 2003 il y a eu trois (3) avis d'ébullition comparativement à un (1) en 2004.

Le nombre de bris par kilomètre de conduite d'eau, tant principale que secondaire, a diminué de 21 % entre 2003 et 2004, passant de 0.84 bris/km à 0.66 bris/km. En effet, le nombre de ruptures ou de fuites ayant nécessité des travaux d'excavation est passé de 98 en 2003 à 77 en 2004 sur 116 km de conduite d'eau.

Malgré cette diminution le nombre de bris demeure très élevé comparativement aux autres municipalités, nous devons, dans les années à venir, investir massivement pour remplacer plusieurs mètres de conduite d'aqueduc, et ce, avec l'aide financière des gouvernements, ce que nous avons déjà débuté en 2005 avec un investissement total de 1 525 000 \$.

L'indicateur du coût de distribution par kilomètre de conduite d'eau potable est demeuré sensiblement le même de 2 396 \$ à 2 415 \$ entre 2003 et 2004.

Le coût de traitement et d'approvisionnement par mètre cube d'eau qui circule dans notre réseau d'aqueduc est passé en 2003 de 0.12 \$ à 0.09 \$ pour 2004, pour un nombre de 1 122 487 m³ (246 913 465 gallons) d'eau traitée en 2003 comparativement à 1 109 937 m³ (244 152 842 gallons) en 2004.

L'eau potable ainsi traitée est acheminée dans notre réseau. Le coût de distribution par mètre cube est resté sensiblement le même passant à 0.2476 \$ en 2003 et 0.2496 \$ pour l'année 2004. Nous devons dans les années à venir investir massivement pour remplacer plusieurs mètres de conduite d'aqueduc, et ce, avec l'aide financière des gouvernements, ce que nous avons déjà débuté en 2005 avec un investissement total de 1 525 000 \$.

Traitement des eaux usées et réseau d'égout

Le prix de revient du traitement d'un mètre cube d'eau usée traitée depuis les sources d'approvisionnement jusqu'à la fin du traitement nous est donné par l'indicateur du coût de traitement par mètre cube.

De 0,1487 \$/m³ en 2003, l'indicateur est resté sensiblement le même pour 2004 à 0,1492 \$/m³. Ce coût est relativement bas comparativement aux autres municipalités et ceci s'explique en grande partie par le fait qu'il n'y a pas d'industries polluantes sur le territoire et que le type de traitement est peu dispendieux soit des étangs aérés.

Notre coût du réseau par kilomètre qui comprend le coût de l'activité des réseaux d'égout combiné, sanitaire et pluvial, par rapport au nombre de kilomètres de ces conduites (235 km) est de 1813 \$ en 2004, une hausse de 19 % comparativement à 1518 \$ pour 2003.

Santé financière globale

Pour l'année 2004, 65,52 % du total de nos revenus provenait des taxes. Ce pourcentage était de 67.10 % en 2003.

L'indicateur du coût des services municipaux par 100 \$ d'évaluation, pour l'année 2004 est de 3.20 \$ comparativement à 3.18 \$ pour 2003. Cet indicateur représente le coût des services rendus aux citoyens par rapport à la richesse foncière uniformisée.

Le pourcentage du service de la dette, qui comprend les frais de financement et le remboursement de la dette à long terme par rapport aux dépenses, est de 5.49 % en 2004. Il était nettement supérieur en 2003, soit 12.61 %. Le loyer annuel de la dette qui est le pourcentage des frais de financement par rapport à la dette moyenne est de 8.59% en 2004 et de 9.12 % en 2003.

L'indicateur d'endettement de l'ensemble des contribuables par 100 \$ d'évaluation représentait 0,55 \$ au 31 décembre 2003 et 0,64 \$ au 31 décembre 2004, avant les travaux préliminaires du projet d'eau potable. Après ces travaux, l'indicateur passe à 0,83 \$ au 31 décembre 2004.

Une autre mesure de l'endettement est le pourcentage de l'endettement net à long terme par rapport à la valeur des immobilisations et des propriétés municipales destinées à la vente. L'indicateur d'endettement est de 4.45 % au 31 décembre 2004 et de 3.81 % en 2003, avant les travaux préliminaires du projet d'eau potable. Après ces travaux, l'indicateur passe à 5.80 % au 31 décembre 2004.

Finalement, comme pour les actionnaires d'une entreprise, l'indicateur de la richesse collective par 100 \$ d'évaluation démontre l'avoir des contribuables au 31 décembre de l'année par rapport à la richesse foncière uniformisée. Cet indicateur est passé de 9,22\$ en 2003 à 9,12 \$ au 31 décembre 2004.

Conclusion

Je suis très satisfait de ces résultats et je le suis d'autant plus que les indicateurs de gestion introduits cette année rendent nos évaluations de la situation financière de plus en plus objectives et réalistes.

Nos indicateurs de gestion démontrent que notre santé financière s'améliore et que la valeur de nos possessions collectives s'accroît sans alourdir indûment le fardeau fiscal.

Au cours des prochaines années, nous pourrons étendre nos analyses par des comparaisons avec des villes dotées de caractéristiques similaires, entre autres la population, la densité, l'étendue du territoire et la richesse foncière uniformisée.

Ces comparaisons nous guideront davantage dans notre planification et lors de nos travaux pour l'élaboration de nos budgets annuels de fonctionnement et d'immobilisations. Nous pourrions même nous fixer des cibles particulières à court et à long terme, qui contribueront à une meilleure mobilisation de notre organisation.

J'en profite pour remercier les membres du conseil municipal, les gestionnaires et l'ensemble des employés pour leur travail, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs.

Robert Coulombe

Maire